



Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine

Conseil Municipal du 30 septembre 2026
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2026/66

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-quatre septembre, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Carole BERGER-JACOB, André BOURDON, Catherine GUALIM,
Philippe BUIRON, Patricia LESAGE, Steve IDJAKIREN, Roxane AVELOT, Grégory BENOIT,
Bernadette VOOGSGERD, Bernard BOUTIN, Chimina NEGLOKPE, Christian TETARD,
Jean DECROIX, Laure FENOT-TETARD, Valérie THEVOT, Judith FOHRER, Nicolas
TURLAN, Alaine HOUREZ, Philippe WEISS, Stéphane RICHARD, Mikel CIORDIA, Céline
RICHARD, Céline NEIVA-LEAL

Étaient régulièrement représentés :

Julia NOJAC par Grégory BENOIT
Olivier MOULIN par Carole BERGER-JACOB
Benoist ERAVILLE par Bernadette VOOGSGERD

Philippe BUIRON a été élu Secrétaire de Séance

OBJET : FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil Municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026/13 en date 19 février 2026, approuvant le
Budget Primitif 2026,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

ADOpte la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal présentée comme suit :

DECISION MODIFICATIVE N°2

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
CHAPITRES	ARTICLES	OBJET DE LA DEPENSE	DM BUDGET
65	6541	Créances admises en non-valeur	300
023	023	Virement à la section d'investissement	66 200
TOTAL DM			66 500
RECETTES			
CHAPITRES	ARTICLES	OBJET DE LA RECETTE	DM BUDGET
74	744	Complément FCTVA	6 000
75	75888	Autres produits de gestion courante : astreintes d'urbanisme	50 500
74	74833	Compensation de l'état au titre des exonérations de taxe foncière : surplus	10 000
TOTAL DM			66 500

Section de fonctionnement après intégration de la Décision Modificative Budgétaire :

6 480 500

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES			
CHAPITRES	ARTICLES	OBJET DE LA DEPENSE	DM BUDGET
21	21351	Installation brasseurs d'air dans les écoles	59 000
20	2031	Frais d'études projet crèche	28 000
TOTAL DM			87 000
RECETTES			
CHAPITRES	ARTICLES	OBJET DE LA RECETTE	DM BUDGET
13	1328	Autres subventions d'investissement : EDF pour la pose des brasseurs d'air	20 800
021	021	Virement de la section de fonctionnement	66 200
TOTAL DM			87 000

Section d'investissement après intégration de la Décision Modificative Budgétaire :

4 128 885

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,

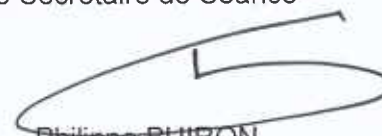
Le Maire,

Philippe AUDEBERT

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité
le : 61/10/2026
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 61/10/2026

Le Secrétaire de Séance


Philippe BUIRON